



La garde da ma petite soeur de 18 ans

Par **fifiana**, le **16/08/2012** à **11:04**

Bonjour,

Suite à des problèmes familiaux, ma peite soeur de 18 ans va venir vivre à mon domicile. Je souhaiterais savoir comment je dois procéder au niveau papperasse pour déclarer ma peitite soeur à la maison et étant moi-même étudiante, je voudrais savoir s'il y a des aides prévus dans ce cas là et les personnes à contacter si nécessaire.

Merci par avance à tous pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **16/08/2012** à **12:28**

bonjour, il faut a déclarer fiscalement à votre charge pour la mettre sur votre feuille d'impot. voir à faire une nouvelle demande pour vos bourses respectives et contacter la caisse d'allocations familiales pour l'allocation logement. vous pouvez demander une pension alimentaire pour votre soeur à vos parents par l'intermédiaire du jaf si vos parents ne vous aident pas spontanément, cordialement

Par **fifiana**, le **16/08/2012** à **13:43**

Merci beaucoup pour vos réponses. Je vais faire tout ce que vous m'avez expliquer, c'est super!!

Cordialement.